

# Arrêté fédéral sur le deuxième crédit d'engagement (crédit intermédiaire) pour la réalisation du projet de ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes

Modification du 1<sup>er</sup> octobre 1997

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu le message du Conseil fédéral du 25 novembre 1996<sup>1)</sup>,  
*arrête:*

## I

L'arrêté fédéral du 20 septembre 1995<sup>2)</sup> sur le deuxième crédit d'engagement (crédit intermédiaire) pour la réalisation du projet de ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes est modifié comme suit:

*Art. 4, 1<sup>er</sup> al.*

<sup>1</sup> Sur le crédit d'engagement visé à l'article premier (855 mio.), 420 millions de francs (niveau des prix de 1995) sont bloqués. 435 millions de francs (niveau des prix de 1995, sans renchérissement ni intérêts intercalaires) sont libérés pour les attaques intermédiaires de Sedrun, Ferden et Mitholz, pour le système de sondage Piora, y compris les essais de percement, pour les travaux dans la Surselva ainsi que pour d'autres études.

## II

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 19 juin 1997

La présidente: Stamm Judith

Le secrétaire: Anliker

Conseil des Etats, 1<sup>er</sup> octobre 1997

Le président: Delalay

Le secrétaire: Lanz

N38950

<sup>1)</sup> FF 1997 I 669

<sup>2)</sup> FF 1995 IV 577

## **Arrêté fédéral sur le deuxième crédit d'engagement (crédit intermédiaire) pour la réalisation du projet de ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes Modification du 1er octobre 1997**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1997
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.10.1997
Date	
Data	
Seite	761-761
Page	
Pagina	
Ref. No	10 109 208

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.